ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE D'AX LES THERMES / PETCHES

Siège Social : MAIRIE Place Roussel 09110 AX LES THERMES

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU SYNDICAT DU 6 JUIN 2024

Sous la présidence de Monsieur FUGAIRON Jean-Louis, Président de l'A.F.P., la séance est ouverte à 10h00.

Etaient présents :

Monsieur Jean-Louis FUGAIRON, président

Monsieur Yves FONT, titulaire Monsieur René ROQUES, titulaire

Madame Josette FONT, suppléante

Monsieur Jean-Pierre Saint FELIX, suppléant a donné procuration à Monsieur Jean-Louis FUGAIRON Monsieur Manuel FRANCK, titulaire a donné procuration à Monsieur Yves FONT

Madame Amélie AUBRUN, secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR

- Compte Administratif et compte de gestion 2023
- Budget 2024
- Questions diverses

I – APPROBATION DES COMPTES : COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2023

Monsieur le Président présente au syndicat le compte de gestion de Monsieur le comptable du service de gestion de Foix, ainsi que le compte administratif de l'exercice 2023 de l'AFP.

Le compte administratif 2023 qui correspond au compte de gestion 2023 se présente comme suit :

FONCTIONNEMENT

Dépenses	688.35
Recettes	300
Soit un déficit de	388.35

INVESTISSEMENT

Dépenses	0
Recettes	0

Le résultat de clôture se présente comme suit :

	Résultat de clôture de l'exercice 2022	Part affectée à l'investissement 2023	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture de l'exercice 2023
Investissement	0.43	0	0	0.43
Fonctionnement	735.71	0	-388.35	347.36
TOTAL	736.14	0	-388.35	347.79

Monsieur le Président propose au Syndicat d'affecter

- au compte 002 « Report à nouveau » en fonctionnement la somme de 347.36 €
- au compte 001 en excédent d'investissement reporté la somme de 0.43 €.

VALIDE le compte de gestion 2023

VALIDE le compte administratif 2023

VALIDE l'affectation de résultat détaillée ci-dessus

Le Syndicat après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité approuve le compte administratif, le compte de gestion ainsi que l'affectation de résultat relatifs à l'exercice 2023.

II - BUDGET PRIMITIF 2024

Monsieur le Président présente au syndicat le budget 2024 de l'AFP.

FONCTION	NEMENT	
LIBELLES	Art	
LIBELLES	M 57	
DEPE	VSES	
Frais prêt	627	60
Assurance	6161	187.36
Cotisation Fédération Pastorale	6281	50
TOTAL 011	011	297.36
Remboursement d'intérêts	66111	350
TOTAL 66	66	350
TOTAL DEPENSES		647.36
	RECETTES	
Autres produits de gestion courante	75888	300
TOTAL 75	75	300
Excédent antérieur reporté	002	347.36
TOTAL 002	002	347.36
TOTAL RECETTES		647.36
INVESTISS	SEMENT	
LIBELLEO	Art	
LIBELLES	M 57	
DEPEN	ISES	
Déficit antérieur reporté	001	0
TOTAL 001	001	
Remboursement	1641	15791
TOTAL 16		15791
Travaux	212	22558.43
TOTAL 21		22558.43
TOTAL DEPENSES		38349.43
RECET	TES	
Prêt	1641	15791
Excé Invest Report	001	0.43
TOTAL		15791.43
Subv FEADER	1327	8369
Subv CD 09	1323	7421
Participation Autres	1328	6768
TOTAL 13	13	22558
TOTAL RECETTES		38349.43

Le Syndicat après en avoir délibéré décide d'approuver le budget primitif de l'exercice 2024 ci-dessus détaillé.

III - QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 10 heures 30.

Le Président Jean-Louis FUGAIRON